



OBJECTIFS

- > Être capable d'organiser un transport de déchets d'amiante
- > Être capable de **contrôler un véhicule avant chargement**
- > Être capable de renseigner un BDSA

PUBLIC VISÉ

- > Personnel **d'encadrement ou opérateur impliqué dans les opérations** de conditionnement, de chargement et d'expédition de déchets d'amiante

PRÉREQUIS

- > Souhaité : Être formé au risque amiante sous-section 4 ou sous-section 3

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Formation en **salle équipée** : méthodes adaptées à la formation des adultes
- > 1 **formateur** certifié **conseiller à la sécurité** (décembre 2019)
- > Supports pédagogiques

SUIVI

- > **Attestation de formation** portant sur la nature, la durée et les objectifs de l'action ainsi que sur les résultats à l'évaluation des acquis (feuilles d'émargement).
- > **Feuilles d'émargement** signées pour la demi-journée (stagiaire et formateur)

ÉVALUATIONS

- > **Questionnaire de positionnement et évaluation** QCM en fin de formation

CONTENU

Différentes classifications de l'amiante
Disposition spéciale 168,
Conditionnements (instructions d'emballage, dispositions spéciales, agrément, marquage, étiquetage)
Documents administratifs obligatoires
Matériel de transport (conformité, équipements, signalisation)
Contrôles obligatoires avant chargement
Opérations de chargement,
Exemptions,
Obligations de l'emballleur, de l'expéditeur et du chargeur.

MODALITES

- > Formation organisée en INTER entreprise dans les locaux de C&FA
- > Formation dispensable en INTRA entreprise, nous consulter
- > **10 stagiaires** maximum par session

DURÉE

- > **½ journée** soit 3,5 heures

TARIFS

- > **215,00 € H.T.** / stagiaire
- > INTRA : Nous consulter